

Affaire suivie par Laure Picard (03.86.46.38.01)

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE DE QUARTIER SAINT-SIMEON DU 30 NOVEMBRE 2016

L'Assemblée de quartier St-Siméon s'est réunie le mercredi 30 novembre 2016, à 19 heures, à la Maison de quartier St-Siméon.

PRESENTS

Guy **FEREZ**
Guy **PARIS**
Jacques **HOJLO**
Souad **AOUAMI**

Maire d' Auxerre
1^{er} Adjoint chargé des quartiers et de la citoyenneté
Élu référent en charge du quartier
Élue en charge du quartier

Jacques **COREAU**
Dominique **DUJON**
Christine **LEHAIRE**
Jean-Michel **BOURNIQUEL**
Béatrice **MONIN**
Emmanuel **BOQUET**
Pierre **GUILLERMIN**
André **DIEUTRE**
Gilles **DESBROSSES**

Président du Conseil de quartier
Représentant à la Commission des quartiers
Suppléante à la Commission des quartiers
Représentant au Comité Consultatif de la Circulation

Membres du Conseil de quartier

Et environ 80 habitants du quartier.

Ordre du jour :

1. Ouverture par Monsieur Guy Paris
2. Bilan du Conseil de quartier par le président du Conseil de quartier
3. Communication de Monsieur le Maire
4. Échanges avec les habitants
5. Elections

1/ Ouverture par Monsieur Guy Paris

Guy Paris ouvre la séance et remercie l'ensemble des personnes pour leur présence. Il présente, dans le cadre de la réorganisation des services de la Ville, Julia Zongo, absente ce soir et nommée nouvelle responsable du service Quartiers-Citoyenneté. Il remercie vivement Christophe Caillet, l'ancien directeur de ce service pour son engagement dans le dispositif de démocratie de proximité. Celui-ci est maintenant directeur du service des Sports.

Puis, il remercie chaleureusement les membres du Conseil de quartier en précisant que certains d'entre eux ne peuvent plus se représenter. En effet, la Charte de fonctionnement de la Démocratie de Proximité prévoit un mandat de 2 ans, renouvelable 2 fois. Le Conseil de quartier doit comporter entre 6 et 9 membres. Il souligne l'intérêt de permettre à d'autres habitants de représenter et de participer à ce dispositif de démocratie de proximité et ainsi contribuer à la vie collective de son quartier.

Concernant les grands sujets 2017 qui vont intéresser et concerner les Conseils de quartiers et sur lesquels ils seront impliqués, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été présenté récemment en Conseil Municipal. Le souhait est d'associer largement les habitants à cette démarche et tout particulièrement leurs représentants, les conseillers de quartiers. Le calendrier est fixé jusqu'à l'automne 2017, date de validation en Conseil Municipal. Les membres des Conseils de quartiers auront donc un rôle de communication à assurer (échanges, questionnements, avis, ...).

La première étape est le PADD (Plan d'Aménagement de Développement Durable) et dans ce cadre une redéfinition du plan de la ville comprenant une réorganisation de l'utilisation des espaces et de certains sites.

La ville est constituée à 70 % de terrains agricoles ou de surfaces vertes, une urbanisation de certaines zones est prévue.

A venir :

- réorganisation et équipement du site des usines GUILLET,
- développement d'une activité économique sur le site de la SERNAM et de la gare, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération ;
- la place des Cordeliers, concertation avec les Auxerrois sur un éventuel réaménagement.

Autre sujet, déjà évoqué lors de l'Assemblée de début d'année, la loi « zéro phyto ». Au 1^{er} janvier 2017, il est interdit d'utiliser des produits chimiques sur les espaces publics. Bonne conséquence : la préservation de la qualité de l'eau mais, à effectif constant, l'entretien sera différent. Il faudra s'habituer à une autre vision des espaces verts urbains, davantage d'herbes autour des arbres, le long des routes, des fauchages tardifs, des jachères, ce qui peut initier une démarche participative des citoyens.

La parole est donnée à Jacques Coreau, président du Conseil de quartier St-Siméon.

2/ Bilan du Conseil de quartier par le président

Le président souhaite la bienvenue. Il excuse le retard de Pierre Guillermin.

Il remercie tous les membres du Conseil de quartier pour leur engagement et leur participation active dans le bon sens de l'intérêt général.

Les membres du Conseil de quartier se présentent à tour de rôle.

Il remercie les élus, Jacques Hojlo et Souad Aouami.

Le président propose de ne pas revenir sur l'ensemble des travaux que le public peut retrouver sur la synthèse qui leur a été remise.

Pour exemple, le président reprend la date du premier Conseil de quartier en 2002 et précise qu'à ce moment là, le parc du Merlot était « nu » et qu'aujourd'hui sur ce même parc, il y a un terrain de foot, des espaces de jeux, un terrain de bi-cross (à remettre aux normes suite aux nombreuses pluies ...) et un éclairage total du parc.

Quelques aménagements significatifs : le terrain de pétanque, l'installation des coussins Berlinois (bld de Montois), l'installation des abris bus.

Certains problèmes restent récurrents, la circulation excessive et le stationnement sauvage. Le Conseil de quartier et les habitants pensent que la raison en est un manque de verbalisation.

Le président souligne l'intérêt des visites du quartier avec l'élu référent pour faire un point de situation.

Les contraintes budgétaires ne permettent pas toujours de mener à bien tous les projets.

Le Conseil de quartier se félicite d'avoir pu organiser deux vide-greniers et un vide-armoires, même il y a eu plus d'exposants que d'acheteurs, les recettes ont été remises à la caisse des écoles.

Les conseillers de quartier souhaitent que cela perdure et que les habitants s'impliquent.

La parole est donnée à Monsieur le Maire.

3/ Communication du Maire

Monsieur le Maire remercie toutes les personnes qui se sont déplacées et rappelle l'intérêt qu'il porte à ces rencontres. Il remercie aussi les membres du Conseil de quartier pour leur engagement. Il revient rapidement sur les problèmes de circulation. Il précise qu'à la fin des travaux de renouvellement il y aura une consultation des habitants pour étudier le devenir de la circulation des véhicules au cœur du quartier. Il rappelle qu'à l'origine, celui-ci était piéton et que malgré toute la vigilance, il est difficile, voir impossible, de lutter contre toutes les incivilités.

Afin que tous puissent prendre la parole, il propose de suite de donner la parole à l'Assemblée.

4/ Échanges avec les habitants

Les points suivants font l'objet d'échanges avec les habitants présents :

Sujet	Question ou commentaire	Éléments de réponse du maire
Allée de Beschereau	Pourquoi avoir abattu le marronnier à la demande de certains propriétaires ?	M. le Maire répond que c'est pour cause de maladie et non à la demande de certains propriétaires que l'arbre a été abattu. Il s'en suivra un dessouchage et un replantage.
Banc sur le quartier	Le seul banc présent sur cette partie du quartier va-t il être retiré là aussi à la demande de certains propriétaires ?	M. Le Maire répond par la négative. Le banc ne sera pas retiré, un deuxième sera même installé après discussion avec les habitants. Le président du Conseil de quartier précise que le sol, sous le premier banc, aurait besoin d'être remblayé. M. le Maire confirme que les travaux seront effectués par les services municipaux.
Stationnement pour personnes en situation de handicap	Trop d'usagers se garent sur les stationnements réservés aux PMR, sans être jamais verbalisés.	M. le Maire assure que le contrôle des cartes est fait régulièrement et qu'il va renforcer les passages de police.
Verbalisation	Concernant les incivilités, pourquoi ne pas faire plus de répression (mauvais stationnement, problème de dépôt sauvage de poubelles ...) en verbalisant plus.	M. le Maire répond qu'il est impossible de diligenter la police en permanence sur le quartier pour des contrôles. M. le Maire précise que grâce aux caméras, notamment, l'incivilité a diminué et que la répression ne règle pas l'ensemble des problèmes. Chacun devrait être capable de se discipliner. Il valide la demande d'un passage plus intense de la police et plus de verbalisation.
Quartier piétons	Comment faire en sorte que cela fonctionne en prenant en compte l'éloignement de certains parkings, notamment pour les PMR et le stationnement payant comme celui devant l'Office Auxerrois de l'habitat, très peu utilisé ?	M. le Maire informe que des solutions seront mises en place selon les besoins, il pourrait être envisagé un système de bornes.

Points d'apports volontaires	Même sans les dépôts sauvages, il y un gros problème au niveau du ramassage. Les containers sont mal distribués sur le quartier.	M. le Maire s'engage à faire revoir l'organisation générale, le bon fonctionnement et à faire passer plus régulièrement le ramasseur si possible.
Banc allée du Foulon	Suite à une demande de certains habitants, le Conseil de quartier a fait une demande d'installation d'un banc. Les habitants de l'immeuble, devant lequel le banc doit être installé, n'en veulent pas.	M. le Maire rappelle les principes du bien vivre ensemble. Le président du Conseil de quartier acquiesce et précise qu'il est difficile de contenter certains sans rendre mécontents certains autres.
Rénovation trottoirs et allées	Les habitants de l'allée de Beschereau se demandent si la rénovation des trottoirs et allées est prévue dans cette partie du quartier.	M. le Maire répond que ces travaux sont à l'étude, en attente de chiffrage pour les allées Beschereau, Heurtebise et Roncelin. La réalisation se fera sur deux ou trois ans.
Allée Roncelin	Le bac à sable de cette allée est complètement à l'abandon, est-il prévu quelque chose ?	L'OAH sera vigilant à ce que cela soit fait lors de la rénovation des allées Beschereau, Heurtebise et Roncelin.
Stationnement car scolaire	Un car scolaire est systématiquement stationné bld de Montois, à l'arrêt Gouraud, obstruant la visibilité en sortant du parking devant le gymnase et le début du passage piétons pour les véhicules qui descendent le bld de Montois.	M. le Maire précise qu'effectivement ce stationnement pose problème mais qu'il est difficile de trouver un emplacement idéal.
Fossé rue de la Butte	Le fossé dans cette rue n'est pas curé ce qui devient problématique.	M. le Maire assure que la demande sera transmise au service Cadre de Vie.
Allée du Foulon	Au niveau des bâtiments 13/15, remettre un ralentisseur devant le passage piétons car son passage reste dangereux.	M. le Maire approuve cette proposition et remettra cette question à l'étude.
Allée Heurtebise	Au niveau du bâtiment 7 de cette allée, une demande du Conseil de quartier avait été faite pour l'abaissement des trottoirs et un nouveau passage piétons.	Jacques Hojlo, président de l'OAH, précise que le maximum est mis en œuvre pour réaliser les demandes, mais qu'une action se fait après l'autre et que globalement, suite à une enquête réalisée par l'OAH, 87 % des usagers étaient satisfaits il y a trois ans et 90 % le sont aujourd'hui.
Coupure de chauffage	Mécontentement des habitants suite à une panne de chauffage de plusieurs jours sur une partie du quartier et suite à l'article paru dans l'Yonne Républicaine donnant des températures erronées.	Eric Campoy, directeur de l'OAH, revient sur l'article de presse et sur les deux températures, parues dans l'article de l'Yonne Républicaine qui ont été prises à plusieurs heures d'intervalle, la première en début de panne et la seconde le lendemain.

(suite)	<p>Au vu du temps que prend la réparation, les habitants se demandent si le prestataire missionné est sérieux.</p>	<p>Eric Campoy ajoute qu'il y avait une grosse fuite sur le réseau et que trois jours de recherches intensives ont été nécessaires pour la trouver. Elle est provisoirement colmatée pour une remise en chauffe le plus rapidement possible. Les réparations définitives auront lieu dès le lendemain. Il confirme également qu'avec le système actuel, certains appartements sont surchauffés pour que ceux qui sont en bout de circuits puissent être chauffés normalement. Les radiateurs ne sont pas équipés de thermostats individuels, d'où la difficulté de réguler les températures dans les appartements. Des rénovations des réseaux primaires et secondaires sont prévues par tranche et les thermostats seront changés ensuite.</p> <p>Jacques Hojlo, président de l'Office Auxerrois de l'Habitat, présente ses excuses au nom de l'OAH. Il informe que le système de chauffage du quartier a 40 ans et que depuis quelques temps le quartier en subit les conséquences, malgré le changement des chaudières individuelles par l'OAH, il y a 5 ans et que 5 terrasses aient également été remises en étanchéité par tranche. Le Maire confirme qu'effectivement le quartier « paye » aujourd'hui les problèmes de constructions d'hier et qu'il y aura vraiment un intérêt à être raccordé à la nouvelle chaufferie.</p> <p>Jacques Hojlo informe les habitants que l'OAH proposera des dégrèvements de charges en fonction des désagréments.</p>
Nouvelle chaufferie	<p>Pour la mise en réseau dans les bâtiments y a t il eu des études pour les répartitions de la chaleur, sans déperdition ?</p>	<p>Eric Campoy, directeur de l'OAH, informe qu'il y aura des sous-stations pour la régulation. Les factures seront individuelles et à la consommation, ce qui évitera les écarts pour les propriétaires. Les syndicats ont été contactés et ont validés cette proposition, en premier le réseau primaire et ensuite le réseau secondaire.</p>
Stationnement devant les garages bld de Montois, face à l'école St-Joseph	<p>Le stationnement sauvage à cet endroit reste problématique.</p>	<p>M. le Maire est conscient des difficultés à réguler ce problème qui est pris en compte sur une réorganisation plus globale de la circulation à cet endroit.</p> <p>Un passage du Conseil de quartier et de l'élu référent, Jacques Hojlo, a établi un constat. Le dossier est en cours.</p>

Problème de chauffe-eau	Les chauffe-eau s'éteignent régulièrement, coupant l'eau chaude.	Jacques Hojlo réprécise qu'il ne faut en aucun cas obstruer les VMC qui sont reliées entre elles. Si une seule est obstruée dans les étages, du même coté, les chauffe- eau se coupent.
-------------------------	--	---

5/ Elections

Guy Paris sollicite les habitants présents à déclarer leur candidature pour l'élection d'un mandat de deux ans.

Jacques Coreau présente les membres sortants (sans possibilité de se représenter) : Gilles Desbrosses, Christine Lehaire, Béatrice Monin, Dominique Dujon, et lui-même, Jacques Coreau.

Les membres restants sont : Emmanuel Boquet, Pierre Guillermin, André Dieutre.

Trois personnes proposent leur candidature :

Noureddine Mahha, Jocelyne Voyer, Catherine Boquet.

La liste des candidats déclarés respectant le nombre requis, 6 personnes, pour constituer un Conseil de quartier, il n'est pas procédé au vote.

L'Assemblée est levée à 21 heures 30.

Guy Paris clôture la réunion en offrant le verre de l'amitié.

Le Maire,

Guy FERREZ.